

CONVOCATION CRITERIUM FEDERAL REGIONAL

TOUR 4 – 16 MARS 2025



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

HORAIRES

Ouverture de la salle : 8h30

Pointage : Fin à 9h30 - Début de la compétition : 10h00

 **BALLES**, plastiques de couleur blanche.

LICENCES

Le contrôle de la licenciation et de la certification médicale sera effectué lors du pointage. **Un joueur ne pouvant justifier de sa licenciation et de sa certification médicale ne sera pas autorisé à jouer.**

ARBITRAGE

En sortie de poules, tous les joueurs s'engagent à arbitrer au moins deux parties. Tout refus sera sanctionné d'une amende au club du licencié fautif.

PARTICIPATION

La participation à tous les tours du Critérium Fédéral Régional est obligatoire, et les joueurs ne participant pas à un tour descendent d'une division (sauf 1 absence par saison entrant dans la liste des absences autorisées).

Tous les joueurs inscrits sont considérés comme participants effectifs.
**Il est impératif que le club signale toute absence pour permettre les repêchages,
avant le mercredi 12 mars à midi par mail à contact@lgett.fr**

Division	Lieu	Adresse	Juge-Arbitre	Liste des qualifiés
R1 Messieurs	Metz	Complexe St Symphorien Boulevard St Symphorien 57070 LONGEVILLE LES METZ	SCHOUVER Franck franck.schouver@gmail.com 06 87 07 39 75	Lien
R1 Dames	Metz	Complexe St Symphorien Boulevard St Symphorien 57070 LONGEVILLE LES METZ	DUSSART Aurore auroredussart57@gmail.com 06 81 45 99 13	Lien
R2 Zone A + R1 BG	Charleville Mézières	Salle Reine Bestel 14 chemin du mémorial 08000 Charleville Mézières	BRUN Franck franckbrun1510@gmail.com 07 66 88 85 58	Lien
R2 Zone B + R1 BG	Moyenmoutier	Salle Omnisport 37 rue des Enclos 88420 MOYENMOUTIER	DEPARDIEU Jean-Marie jmd.depardieu@gmail.com 06 76 57 50 53	Lien
R2 Zone C + R1 BG	Thionville	Complexe Multisports la Milliaire 71 Rue Paul Albert 57100 Thionville	DECLOMESNIL Yohan declomesnil.yohan@neuf.fr 06 80 57 29 87	Lien

Zone A : concerne les joueurs licenciés dans les clubs situés dans les départements 08, 10 et 51.

Zone B : concerne les joueurs licenciés dans les clubs situés dans les départements 52, 54, 55 et 88.

Zone C : concerne les joueurs licenciés dans les clubs situés dans les départements 57, 67 et 68.